

MONUMENT MARIN NATIONAL PAPAĤANAUMOKUĀKEA
(ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE) - ID N° 1326

1. DOCUMENTATION

- i) **Date de réception de la proposition par l'UICN** : 15 mars 2009.
- ii) **Informations complémentaires officiellement demandées puis fournies par l'État partie** : Des informations complémentaires ont été demandées à l'État partie suite à la réunion du Groupe d'experts du patrimoine mondial de l'UICN et fournies au Centre du patrimoine mondial, à l'ICOMOS et à l'UICN en février 2010.
- iii) **Fiches techniques PNUE-WCMC** : Extraites du dossier de la proposition qui cite 556 références.
- iv) **Littérature consultée (sélection)** : DeMartini, E.E. and Friedlander, M.A. (2006) **Predation, endemism, and related processes structuring shallow-water reef fish assemblages of the NWHI**. Atoll Res. Bull. 543: 237-256; Fefer, S.I., Harrison, C.S., Naughton, M.B. and Schallenger, R.J. (1984) **Synopsis of results of recent sea bird counts in the Northwestern Hawaiian Islands**. Proc Res. Inv. NWHI. UNIHI-SEAGRANT-MR-84-01; Friedlander, A.M. and DeMartini, E.E. (2002) **Contrasts in density, size, and biomass of reef fishes between the northwestern and the main Hawaiian islands: the effects of fishing down apex predators**. Mar Ecol Prog Ser. Vol. 230: 253-264, 2002; Friedlander, A.M., Keller, K., Wedding, L., Clarke, A., Monaco, M. (eds.). (2009) **A Marine Biogeographic Assessment of the Northwestern Hawaiian Islands**. NOAA Technical Memorandum NOS NCCOS 84. NOAA Silver Spring, MD. 363 pp (and the references therein); Hillary, A., Kokkonen, M. and Max, L. (2002). World Heritage Papers 4: **Proceedings of the World Heritage Marine Biodiversity Workshop UNESCO; IUCN; NOAA; UNF; Maragos, J.E. and Gulko, D. (eds) (2002) Coral reef ecosystems of the North Western Hawaiian Islands: Interim results emphasizing the 2000 surveys**. USFWS and Hawai'i DNL, Honolulu, Hawai'i. 46pp; Parrish, F. and Abernathy, K. (2006) **Movements of monk seals relative to ecological depth zones in the lower Northwestern Hawaiian Islands**. Atoll Res. Bull. 543: 115-130; PMNM (2008) **Papahānaumokuākea Marine National Monument Management Plan**. Prepared by Papahānaumokuākea Marine National Monument, December 2008. USFWS, NOAA, Hawai'i DLNR. Vol 1-5; Smith, A. and Jones, K.L. (2007). **Cultural Landscapes of the Pacific Islands**. ICOMOS Thematic study. ICOMOS and UNESCO World Heritage Centre, December 2007. 132 pp; World Heritage Reports 12: **The State of World Heritage in the Asia-Pacific Region**; Waddell, J.E. and Clarke, A.M. (eds.) (2008) **The State of Coral Reef Ecosystems of the United States and Pacific Freely Associated States**. NOAA Center for Coastal Monitoring and Assessment (CCMA). 569pp (and the references therein).
- v) **Consultations** : 13 évaluateurs indépendants. Des consultations approfondies ont eu lieu durant la mission sur le terrain, en particulier avec des représentants des organes de gestion, des administrateurs du gouvernement de l'État et du gouvernement fédéral, des représentants d'instituts universitaires et d'organisations non gouvernementales et de groupes culturels.
- vi) **Visite du bien proposé** : Jerker Tamelander, UICN, avec Ian Lilley, au nom de l'ICOMOS ; août 2009.
- vii) **Date à laquelle l'UICN a approuvé le rapport** : 22 avril 2010.

2. RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES
NATURELLES

Le Monument marin national Papahānaumokuākea (MMNP) est situé dans l'océan Pacifique centre nord, à environ 250 km au nord ouest des îles principales de l'archipel d'Hawaï. La superficie

totale du bien proposé correspond à la totalité du MMNP, soit environ 362 075 km² dont 14 km² de terres émergées. Les valeurs naturelles de plus grande importance mentionnées dans le dossier concernent les sciences de la terre, des écosystèmes quasi vierges, un taux d'endémisme élevé et les habitats d'espèces menacées.

Du point de vue des valeurs pour les sciences de la terre, le bien proposé correspond à un secteur important de la chaîne volcanique la plus ancienne et la plus longue du monde qui porte le nom d'archipel Hawaï-Empereur, un exemple bien étudié de la progression d'un point chaud insulaire. Les points chauds sont des zones où il y a une activité volcanique exceptionnelle en dessous des plaques tectoniques et où des volcans sous-marins entrent généralement en éruption en série, sur une plaque tectonique mobile, au-dessus d'un panache mantellique, pour former des monts sous-marins volcaniques et des îles émergentes. En s'éloignant du point chaud, chaque centre éruptif est progressivement érodé. Le volcanisme de point chaud produit donc une séquence d'îles, d'atolls et de bancs submergés progressivement plus jeunes, représentant les différentes étapes de la formation et de l'évolution des îles et des monts sous-marins. L'archipel d'Hawaï est également entouré de monts sous-marins qui ne sont pas le résultat d'un volcanisme de point chaud mais probablement des vestiges de la masse continentale et qui sont, en conséquence, beaucoup plus anciens que l'archipel.

Le plus vaste secteur du bien proposé englobe une multitude d'habitats qui vont de 4600 m au dessous du niveau de la mer à 275 m au dessus du niveau de la mer à Nihoa et comprennent des abysses, des monts sous-marins et des bancs submergés, des récifs coralliens, des lagons peu profonds, des littoraux, des dunes, des prairies sèches et des broussailles ainsi qu'un lac sursalé. Les dimensions de l'archipel, son isolement biogéographique et la distance même qui sépare les îles et les atolls, ont permis la formation de types d'habitats et d'assemblages d'espèces distincts et variés. Compte tenu des impacts anthropiques très limités, les écosystèmes marins continuent d'être dominés par de grands prédateurs, ce qui est rare du point de vue aussi bien de la conservation que de la science. On y trouve des populations prospères de poissons, et les récifs du MMNP sont éloignés de tout, quasi vierges, et représentent de ce fait un des derniers grands écosystèmes de récifs coralliens intacts et dominés par des prédateurs. Dans le nord-ouest des îles Hawaï, l'incidence des maladies coralliennes est faible et l'on n'y a trouvé qu'une poignée d'espèces d'invertébrés marins introduites par comparaison à 287 dans les îles principales de l'archipel (Wilkinson 2008).

L'isolement géographique d'Hawaï se traduit par un des taux d'endémisme les plus élevés pour tous les écosystèmes marins tropicaux : environ 25% des quelque 7000 espèces marines connues et décrites sont endémiques du MMNP. L'endémisme des coraux, dans les récifs du MMNP, va de 24 à 42% et l'endémisme des poissons de 20 à 62%. On considère également que le MMNP est d'importance exceptionnelle pour la conservation

de plusieurs espèces menacées au plan mondial. Le site comprend les six principaux sites de reproduction du phoque moine d'Hawaï, une espèce en danger critique d'extinction. Dans les eaux du MMNP, on peut observer cinq espèces de tortues marines menacées mais seule la tortue verte en danger utilise les rivages du MMNP pour lézarder et pondre. Il y a dans le MMNP plus de 450 lieux de ponte pour cette espèce, ce qui correspond à plus de 90% de toute la zone de nidification de la population hawaïenne.

Quatre espèces d'oiseaux menacées au plan mondial sont endémiques du MMNP : la rousserolle de Nihoa, le psittirostre de Nihoa, le canard de Laysan et le psittirostre de Laysan. Selon le dossier de la proposition, collectivement, le MMNP est la plus grande colonie d'oiseaux marins tropicaux du monde avec plus de 14 millions d'oiseaux. Au total, 5,5 millions d'oiseaux appartenant à 21 espèces nichent chaque année sur les îles, en particulier 99% des albatros de Laysan du monde et 98% des albatros à pieds noirs du monde, deux espèces d'oiseaux marins menacées au plan mondial. Certaines populations de plusieurs autres espèces d'oiseaux marins sont d'importance mondiale comme le pétrel des Bonin, le puffin de la Nativité, l'océanite de Tristram et la sterne à dos gris. En conséquence, le MMNP est un des plus grands et des plus importants bastions du monde pour les oiseaux marins tropicaux. Selon les résultats de tout un éventail d'analyses mondiales différentes, compte tenu du taux d'endémisme élevé et de la nature quasi vierge des récifs, le MMNP représente une priorité mondiale pour la conservation de la biodiversité.

Le MMNP est proposé en tant que bien mixte, pour ses valeurs culturelles et naturelles. Une évaluation précise de la proposition, au titre des critères culturels, a été conduite simultanément par l'ICOMOS.

3. COMPARAISONS AVEC D'AUTRES SITES

Le dossier de la proposition contient une analyse comparative solide qui a été enrichie par les évaluations reçues par l'UICN ainsi que par d'autres travaux de recherche entrepris par le PNUE WCMC, en association avec l'UICN. Aux fins de l'analyse comparative, il a été jugé utile d'établir la différence entre les valeurs du bien proposé pour les sciences de la terre et ses valeurs écologiques et biologiques.

Du point de vue des valeurs pour les sciences de la terre, l'échelle, la particularité et la linéarité de la manifestation des processus géologiques dans le MMNP n'ont pas d'équivalent et ont joué un rôle fondamental dans le développement de la théorie

des points chauds par le géophysicien et géologue canadien John Tuzo Wilson. Bien qu'il y ait un certain nombre d'autres exemples remarquables de volcanisme de point chaud, il s'agit en général de chaînes de monts sous marins qui ne comprennent pas de terres émergées.

Aucun des archipels du Pacifique formés par des points chauds océaniques n'est aussi ancien ni aussi étendu que l'archipel d'Hawaï. Les archipels de la Société et des Marquises ne présentent pas de progression de point chaud aussi claire tandis que les îles Australes, où le point chaud est encore actif, sont beaucoup moins vastes et ne contiennent pas d'atolls véritables. Parmi les archipels de l'océan Indien, seul l'archipel des Chagos est d'ampleur comparable à celle du MMNP. Toutefois, sa géomorphologie est différente et associée au volcanisme recouvrant une dorsale médio-océanique. De même, les archipels de l'Atlantique sont en général associés à des dorsales médio-océaniques tandis que les grandes et les petites Antilles sont influencées par une multitude de processus que l'on ne trouve pas dans le MMNP compte tenu de leur proximité à des masses continentales.

Vu la taille et l'échelle du bien, l'inscription au titre du critère (viii) se justifie indiscutablement. Il importe de noter que l'archipel d'Hawaï est déjà reconnu sur la Liste du patrimoine mondial pour ses valeurs géologiques. Le Parc national des volcans d'Hawaï préserve les manifestations actives contemporaines du point chaud d'Hawaï avec les volcans Mauna Loa et Kilauea. Les valeurs du bien proposé sont directement liées à celles du Parc national des volcans d'Hawaï et les deux biens sont, ensemble, un témoignage très important du volcanisme de point chaud. La relation avec le Parc national des volcans d'Hawaï, qui est une manifestation plus immédiate et plus visible des mêmes phénomènes géologiques naturels que ceux qui sont représentés dans le MMNP, est un facteur qui doit être pris en compte de manière plus approfondie.

Du point de vue de la valeur des écosystèmes, il est noté que l'archipel d'Hawaï est la chaîne d'îles tropicales la plus longue et la plus isolée du monde. Les processus écologiques restent modestement influencés par les êtres humains. Le MMNP comprend une large gamme de communautés et d'écosystèmes terrestres ainsi que de communautés et d'écosystèmes marins intacts avec leurs processus écologiques et biologiques associés. C'est par les dimensions mêmes, aussi bien horizontales que verticales, la diversité et le caractère naturel de ses habitats que le MMNP est exceptionnel. Les impacts anthropiques étant minimes, les écosystèmes marins du MMNP sont dominés par des prédateurs du sommet de la chaîne trophique. Alors qu'aujourd'hui on observe un déclin spectaculaire des grands prédateurs dans

la plupart des systèmes récifaux de la planète, cette région n'est pas seulement reconnue pour son importance pour la conservation mais aussi comme une référence scientifique majeure.

Le MMNP contient d'importantes superficies de milieux récifaux marginaux, y compris l'atoll le plus septentrional du monde. D'autres récifs marginaux sont représentés sur la Liste du patrimoine mondial, par exemple, le Parc de la zone humide d'iSimangaliso (Afrique du Sud) bien que son contexte géographique soit totalement différent de celui du bien proposé, la Grande Barrière (Australie), les lagons de Nouvelle-Calédonie : diversité récifale et écosystèmes associés (France), Sian Ka'an (Mexique) et le Réseau de réserves du récif de la barrière du Belize (Belize). Tous contiennent de vastes habitats de récifs coralliens mais ils sont aussi tous sous l'influence de processus associés à des masses continentales. Aucun bien du patrimoine mondial ne comprend actuellement de récifs coralliens représentatifs des profondeurs du Pacifique central.

Quatre sites marins coralliens sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial : le Parc marin du récif de Tubbataha (Philippines), Rennell Est (Îles Salomon), l'atoll d'Aldabra (Seychelles) et les îles atlantiques brésiliennes : les Réserves de Fernando de Noronha et de l'Atol das Rocas (Brésil), qui sont des atolls mais avec une histoire géologique différente, les trois derniers étant principalement des atolls relevés tandis que Tubbataha est fortement influencé par sa situation dans un archipel dense d'Asie du Sud Est, tout comme le Parc national de Komodo (Indonésie). Ils présentent tous également des conditions océanographiques différentes de celles du MMNP.

Le MMNP se différencie tout aussi clairement des îles Galápagos (Équateur) qui sont également une chaîne d'îles océaniques dans le Pacifique. Les îles Galápagos se trouvent à l'équateur tandis que le MMNP est situé dans une zone de transition entre la zone tropicale et la zone subtropicale. Enfin, plusieurs caractéristiques du MMNP telles que les atolls véritables, les îles récifales basses, les monts sous marins et les bancs submergés, ne sont pas présentes aux Galápagos.

Bien qu'il ne soit pas exceptionnel du point de vue de la richesse en espèces lorsqu'on le compare à des biens déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et à d'autres aires marines, le bien proposé présente un des taux d'endémisme des espèces marines les plus élevés du monde pour les taxons pour lesquels il existe des données fiables. Parmi les biens du patrimoine mondial, seules les îles et aires protégées du Golfe de Californie (Mexique), le Parc national de Coiba et sa zone spéciale de protection marine (Panama) et le Parc national de Rapa Nui (Chili) ont un taux comparable (mais

plus faible) d'endémisme pour les poissons. Cependant Rapa Nui ne comprend pas d'éléments marins tandis que le Golfe de Californie et Coiba sont des systèmes côtiers proches du littoral et, en conséquence, soumis à des régimes hydrographiques différents. Le bien entretient un plus grand nombre d'espèces endémiques que d'autres sites se trouvant au sud-ouest, y compris l'Aire protégée des îles Phoenix (APIP) à Kiribati, et le développement ainsi que la diversité des récifs sont plus importants que pour les récifs se trouvant plus à l'est dans les îles Galápagos ou la Polynésie orientale. Le MMNP abrite 22 espèces menacées au plan mondial et l'APIP 20 espèces menacées au plan mondial. Selon le Système d'information sur les espèces de l'UICN, le MMNP et l'APIP ont en commun la répartition de 31 et 52 espèces menacées de coraux, de mammifères et d'oiseaux. La diversité des coraux est en outre environ quatre fois plus élevée dans l'APIP que dans le MMNP. Globalement, 28% des espèces de coraux, oiseaux et mammifères évaluées qui sont communes aux deux biens sont menacées par rapport à 19% dans l'APIP. Le MMNP et l'APIP se caractérisent par des écosystèmes marins intacts dominés par des prédateurs, avec des populations saines de poissons, y compris un grand nombre de grands prédateurs, de coraux et de tortues marines. Le MMNP est aussi la plus grande colonie d'oiseaux marins tropicaux du monde, à savoir que, par leur diversité et par leur nombre, les populations d'oiseaux marins surpassent celles de tout autre site tropical, inscrit ou non sur la Liste du patrimoine mondial.

Parmi les aires protégées marines tropicales ou subtropicales dont la taille est comparable à celle du MMNP, il y a le Monument marin national de la fosse des Mariannes, le Monument marin national des îles éloignées du Pacifique (tous deux aux États-Unis d'Amérique) et le Sanctuaire de requins des Palaos (Palaos). Aucun ne présente le taux d'endémisme, le taux de domination par des espèces du sommet de la chaîne trophique, le milieu récifal marginal et la géologie de progression de point chaud insulaire du MMNP. Aucune autre grande aire marine protégée du monde ne jouit du niveau de protection du MMNP avec une réglementation stricte de toutes les formes d'activités et d'utilisations à l'échelle du bien entier. Bien que d'autres aires aient une richesse en espèces plus élevée, le MMNP est en conséquence d'importance critique pour plusieurs espèces menacées au plan mondial, y compris une espèce de mammifère marin et plusieurs espèces d'oiseaux.

4. INTÉGRITÉ

4.1. Protection

Le gouvernement des États-Unis d'Amérique et celui de l'État d'Hawaï sont propriétaires de toute la région et la contrôlent. Pour des raisons historiques, le monument comprend de vastes secteurs administrés au niveau fédéral, des terres de l'État (Kure), ainsi que « Midway » qui est, techniquement, un territoire dit « non organisé et non incorporé » des États-Unis. Il n'y a pas de propriétaires privés des terres ou de l'eau dans le monument. Le monument a été établi en 2006 par une déclaration présidentielle qui interdit l'accès non autorisé, le déversement de déchets et l'extraction des ressources et prévoit l'élimination progressive de la pêche commerciale. Elle prévoit aussi la possibilité de se rendre sous certaines conditions dans l'atoll de Midway, pour entreprendre des activités pédagogiques et scientifiques et des activités culturelles pour les Hawaïens autochtones. La déclaration ne modifie pas les juridictions actuelles – une réserve écosystémique, un refuge marin, des refuges nationaux de faune sauvage et un sanctuaire des oiseaux marins de l'État qui, dans certains cas sont plus que centenaires – et ne les diminue pas non plus. Plusieurs lois complémentaires s'appliquent au monument, notamment la loi sur les espèces en danger (Endangered Species Act) et la loi du Traité sur les oiseaux migrateurs (Migratory Bird Treaty Act).

L'Organisation maritime internationale (OMI) a créé la Zone maritime particulièrement sensible (PSSA) de Papahānaumokuākea qui a les mêmes limites que le monument et six zones à éviter, chacune couvrant 50 milles nautiques ou 92,6 kilomètres depuis le centre des îles ou des atolls. Une pêcherie avec permis est active dans le monument mais sera éliminée d'ici au 15 juin 2011. Actuellement, huit permis sont en vigueur mais certains navires disposant de permis ne pêchent pas dans la région et le prélèvement serait inférieur aux limites de capture.

L'UICN considère que le statut de protection du bien proposé remplit les conditions énoncées dans les Orientations.

4.2 Limites

Les limites du bien proposé ont été clairement définies et fixées à 50 milles nautiques (92,6 kilomètres) depuis les terres émergées. Elles sont identifiées sous forme de coordonnées géographiques et de lignes interconnectées. En conséquence, toutes les limites du monument se trouvent dans des zones pélagiques, principalement au-dessus des abysses.

Il n'y a pas eu de zone tampon identifiée pour le bien car ses limites ne sont pas directement menacées par des activités contre lesquelles une zone tampon apporterait une protection efficace. Les menaces possibles provenant de la navigation ont été traitées dans le cadre des PSSA et des zones à éviter de l'OMI. Les limites du bien et les règlements correspondant aux PSSA et aux zones à éviter sont reportés sur des cartes marines utilisées par les États-Unis et communiqués à l'échelon mondial, en particulier par l'intermédiaire de l'OMI, de sorte qu'ils apparaissent sur les versions actualisées des cartes de navigation imprimées et électroniques qu'utilisent les navires de commerce et les autres navires.

Malgré la vaste superficie du bien, il pourrait y avoir quelques possibilités d'extension, sous réserve de nouveaux travaux de recherche sur la connectivité biologique et les processus de spéciation. Par exemple, l'étude des habitats et des espèces des fonds marins qui ne fait que commencer pourrait amener à agrandir le bien pour inclure de nouveaux monts sous marins, bancs submergés et autres caractéristiques se trouvant actuellement à l'extérieur ou seulement partiellement inclus dans la zone du monument. La connectivité biologique entre le bien proposé et les atolls et les îles se trouvant au sud pourrait servir de base à d'éventuelles propositions de biens en série. L'État partie est encouragé à explorer ce potentiel à travers les travaux de recherche en cours.

L'UICN considère que les limites du bien proposé remplissent les conditions énoncées dans les Orientations.

4.3 Gestion

La responsabilité de la gestion incombe à trois co-responsables : l'État d'Hawaï via le Département des ressources naturelles et territoires (DRNT), le Département de l'intérieur des États-Unis via le Fish and Wildlife Service (FWS) et le Département du commerce des États-Unis via la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA). Les co-responsables ont signé un protocole d'accord fixant les mécanismes de gestion du monument et en particulier les rôles et les responsabilités, les organes décisionnels et de coordination. Les dispositions de gouvernance sont claires et efficaces et un Conseil de gestion du monument, composé de représentants de la NOAA, du FWS, de l'État d'Hawaï et du Bureau des affaires hawaïennes, est chargé de la gestion et de la coordination quotidiennes des activités dans le monument. Un comité de coordination interagences a été établi pour assurer la participation d'autres organismes d'État et fédéraux qui soutiennent le fonctionnement du monument. La protection et la recherche sur les valeurs traditionnelles et culturelles du monument sont consignées dans l'ordonnance exécutive

établissant le monument et son plan de gestion. Durant sa mission d'évaluation, l'UICN a pris note de l'engagement des représentants de la communauté autochtone hawaïenne vis-à-vis de la gestion du bien et a rencontré différentes parties prenantes hawaïennes autochtones et chefs autochtones ainsi que des membres du Centre for Hawaiian Studies de l'Université d'Hawaï, du Comité consultatif du monument sur la culture et du Bureau des affaires hawaïennes.

Les buts, objectifs et juridictions en matière de gestion sont décrits dans un plan de gestion exhaustif du monument dont la durée est de 15 ans et qui est révisé tous les cinq ans. Le plan fixe les objectifs stratégiques et définit 22 plans d'action thématiques pour traiter les besoins prioritaires déterminés. Les plans d'action sont bien conçus et clairement structurés, traitent de nombreuses menaces et identifient de nombreux besoins en matière de recherche et de gestion. Il y a une base de données SIG qui incorpore les données de recherche, les classifications des habitats, la distribution des espèces, les sites et les données culturelles, une bibliographie spatiale de la littérature et des informations publiées sur les activités menées avec permis dans le monument. Il importe de signaler qu'il y a aussi un outil de vérification du plan de gestion qui comprend des indicateurs et des activités définies du point de vue des priorités identifiées dans le plan de gestion.

La capacité de mise en œuvre des activités de gestion dans le monument varie selon les trois co-responsables, que ce soit du point de vue financier ou des ressources humaines. Le financement pour la gestion du monument provient essentiellement du budget fédéral et du budget de l'État. Bien qu'il soit approuvé sur une base annuelle par le Congrès et l'Assemblée législative de l'État, en principe dans le cadre d'un financement global, il s'agit d'un mécanisme fiable et durable appuyant les activités de gestion dans le bien. Les budgets annuels du Monument proviennent de la NOAA / NOAA-Fisheries, du FWS, de l'État d'Hawaï et du Bureau des affaires hawaïennes. Il y a aussi des contributions du public, de groupes intéressés et d'organisations, un modèle qui pourrait être élargi.

En général, les autorités de gestion ont des capacités techniques et financières solides. Il importe de noter que leur mandat repose sur des partenariats aussi bien en matière de recherche que de mise en œuvre. Une collaboration solide a été assurée avec les institutions nationales et d'État et d'autres branches des organismes co-responsables pour l'application de nombreux plans d'action. Appliquer les règlements est un défi compte tenu de l'isolement et de la taille du monument. Une collaboration directe avec les garde côtes des États-Unis (US Coast Guard) a été établie. L'efficacité et l'application nécessitent un

suivi constant et le renforcement des technologies de surveillance ainsi que des moyens opérationnels d'intervention en cas d'infraction. La gestion pourrait être améliorée et consolidée, par exemple par les plans d'urgence pour atténuer les impacts des échouages et/ou des marées noires qui étaient encore en préparation au moment de la mission d'évaluation UICN/ICOMOS.

Le processus d'examen des permis pour les activités qui se déroulent à l'intérieur du monument qui consistait en procédures disparates régies par chacun des organismes co-responsables est en train de devenir un mécanisme unifié à la fois rigoureux et transparent. Le processus fait encore l'objet de beaucoup de discussions et a été contesté devant les tribunaux mais démontre que les co-responsables ont encouragé l'intégration et fournira des leçons précieuses pour orienter les efforts futurs. L'UICN est préoccupée par le fait que les juridictions multiples et les dispositions de gestion pluriagences créées autour d'elles apparaissent excessivement complexes ; chaque co-responsable gère encore des processus déconnectés sur le plan institutionnel avec des procédures, des budgets et un personnel différents. Bien que la structure de gestion complexe du monument soit le produit de la déclaration qui portait création du monument et de la loi aussi bien fédérale que d'État, on pourrait peut-être étudier des possibilités d'intégration encore plus poussée, p. ex., pour n'avoir qu'une seule autorité de gestion pour le monument avec des budgets unifiés et un personnel partageant les mêmes locaux.

Le MMNP a un profil public sur le site web du Mokupāpapa Discovery Centre à Hilo sur l'Île d'Hawaï et plusieurs campagnes et programmes pédagogiques s'efforcent d'améliorer les connaissances et la participation des groupes de parties prenantes. Tout cela est bien conçu mais une mise à niveau et une amélioration seraient nécessaires pour que le monument atteigne son objectif, à savoir d'aller vers la population plutôt que l'inverse, ce qui est rendu nécessaire du fait que les visites dans la région sont strictement limitées. Améliorer en particulier la compréhension des systèmes et procédures d'établissement des permis et d'efficacité de la gestion permettrait de lever certaines des préoccupations des groupes de parties prenantes et des malentendus à ce sujet.

L'UICN considère que la gestion du bien proposé remplit les conditions énoncées dans les Orientations.

4.4 Menaces

Depuis 200 ans, le bien a subi les impacts d'origine anthropique suivants : activités militaires, prélèvement d'œufs et de plumes des oiseaux marins, chasse à la baleine, exploitation du guano

et pêche. Cette utilisation a eu de profondes répercussions sur l'écologie et les paysages des systèmes terrestres des îles basses, en particulier de Midway qui accueille une base militaire et fait encore office de terrain d'aviation d'urgence. Laysan est un bon exemple de restauration réussie d'une île totalement modifiée par l'exploitation du guano et autres utilisations.

Le bien proposé ne subit pas de nombreuses menaces auxquelles font face la plupart des autres aires protégées du monde telles que la pollution d'origine terrestre et l'empiétement. Les impacts associés à la présence de visiteurs sont très limités. Toutefois, cinq menaces provenant de l'extérieur du monument sont particulièrement préoccupantes : les échouages de navires, la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (pêche IUU), les déchets marins, l'introduction d'espèces exotiques envahissantes et les changements climatiques.

Dans le monument, on trouve des dizaines d'épaves, notamment de navires baleiniers de plus de 100 ans et de navires coulés durant la Seconde Guerre mondiale. Le risque d'échouage a été réduit par l'établissement de la PSSA et de six zones à éviter. Tout incident serait dû à une grave erreur humaine, une avarie technique complète ou des phénomènes climatiques extrêmes. Depuis quelques décennies, les incidents qui se sont produits dans la zone concernent essentiellement la recherche, la gestion ou les manœuvres de la marine. Les plans d'urgence correspondants, en vue d'atténuer le plus possible les impacts des échouages et/ou des marées noires, devraient être opérationnels le plus rapidement possible.

La pêche commerciale est en train d'être éliminée dans la région. Bien que la pêche soit strictement réglementée et qu'il ne soit pas considéré qu'elle compromette les objectifs de gestion actuels du bien, la pêche récréative qui se pratique, par exemple autour de Midway et depuis certains navires, pourrait encore être réduite compte tenu de ses impacts secondaires possibles. La pêche à des fins culturelles est autorisée dans le cadre du plan de gestion et gérée pour garantir le moins d'impact possible.

Les populations saines de poissons et de requins de la région sont vulnérables à la pêche IUU. On estime que l'éloignement du bien et le coût actuel du carburant limitent ce risque mais, compte tenu de l'appauvrissement continu des pêcheries partout ailleurs et du prix élevé, sur le marché, des espèces que l'on trouve en abondance à l'intérieur et autour du bien proposé (p. ex., le thon et les requins), il se pourrait que ces ressources soient illégalement ciblées. Un processus d'évaluation des menaces et la mise au point d'un plan de surveillance en partenariat avec les garde-côtes, et peut-être même la marine américaine, sont en cours. Au

moment de l'évaluation, il était prévu que le plan de surveillance serait terminé en mars 2010.

Vu l'isolement biogéographique du monument, ses écosystèmes sont particulièrement vulnérables à l'introduction d'espèces exotiques et éventuellement envahissantes. Plusieurs espèces marines exotiques ont été signalées mais à ce jour, aucun impact à grande échelle n'a été observé. En revanche, le milieu terrestre des îles basses a été profondément modifié par l'introduction de rats, de lapins et de diverses espèces de plantes. Le nombre de plantes terrestres envahissantes varie de trois à Nioha à 249 à Midway. L'éradication des rats et des lapins est un succès et d'autres efforts d'éradication et de remise en état sont en cours de manière permanente. On peut espérer que des écosystèmes relativement semblables à ceux que l'on trouvait à l'origine sur les îles puissent être restaurés mais des efforts intensifiés et continus sont requis pour de nombreuses décennies en vue de maintenir les gains obtenus et éventuellement de restaurer les habitats naturels. Actuellement, les principaux vecteurs potentiels d'introduction des espèces sont l'entrée illégale dans le bien, les activités de gestion et de recherche et d'autres activités autorisées, par exemple à des fins culturelles. La gestion et d'autres activités autorisées font l'objet de protocoles conçus pour atténuer le plus possible le risque de nouvelles introductions d'espèces qui sont applicables aussi bien aux activités aquatiques que terrestres. Le risque d'introduction d'espèces par des activités illégales ne peut être réduit que par un contrôle et une application efficaces des règlements.

Pour le bien proposé, les déchets marins sont la menace la plus visible et même s'ils ne mettent pas actuellement en péril de nombreuses caractéristiques pour lesquelles le bien est proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial, leurs impacts sur les espèces en danger sont préoccupants. Provenant aussi bien du milieu terrestre que des navires croisant dans le Pacifique Nord et le Pacifique central, d'énormes quantités de déchets marins sont transportées vers le monument, arrêtées par les récifs, ou s'échouent dans les lagons et sur les rivages. Bien que les risques de noyade dans les filets soient partiellement abaissés grâce à des campagnes de récupération des filets de pêche, le risque que les albatros avalent de petits morceaux de plastique ne peut être atténué. Il faut des efforts exhaustifs, déployés au niveau international, pour réduire les risques en traitant le problème des déchets marins à la source.

Les effets des changements climatiques sur le bien peuvent déjà être observés. On peut prévoir que les îles basses perdront de plus en plus de superficie par inondation et par érosion, avec l'élévation du niveau de la mer qui augmentera probablement

aussi l'intrusion d'eau de mer en cas de tempête ou de vagues extrêmes. Cette situation pourrait avoir des incidences négatives, par exemple sur les tortues marines mais aussi sur les oiseaux de mer nicheurs. L'élévation de la température de surface de la mer a déjà provoqué un blanchissement important des coraux dans le bien proposé et de nouvelles augmentations pourraient réduire les possibilités de nourrissage des oiseaux de mer par suite de changements dans les populations et le comportement des poissons. L'acidification est moins étudiée mais pourrait, à moyen et long terme, affecter les habitats et les écosystèmes d'eaux profondes du monument tels que les récifs d'eau profonde, avec des répercussions possibles sur les lieux de nourrissage des phoques moines et d'autres espèces. Le monument est déjà soumis à un régime de gestion strict, conçu pour maintenir l'écosystème en bonne santé, ce qui pourrait lui conférer une résilience et une capacité d'adaptation accrues. La région se prête elle-même à l'étude des impacts des changements climatiques sur les grands écosystèmes marins quasi intacts et c'est un domaine de recherche dans lequel le monument pourrait énormément contribuer aux efforts de conservation à l'échelle du globe.

Globalement, en comparaison avec la plupart des autres aires marines du monde, les écosystèmes marins du MMNP sont dans un état exceptionnellement bon grâce, en grande partie, à une utilisation qui a toujours été faible et qui est aujourd'hui strictement limitée. Pour traiter les menaces auxquelles le monument fait face, des mesures doivent être prises à de multiples niveaux et par de multiples parties prenantes, mais l'état de conservation actuel peut être maintenu si les efforts se poursuivent. Les mandats, stratégies et dispositions d'application des mesures de protection et de gestion sont globalement solides et suffisants pour faire face aux menaces auxquelles la région est confrontée mais, comme mentionné dans le texte qui précède, il y a place pour renforcer ces mesures.

En résumé, l'UICN considère que le bien proposé remplit les conditions d'intégrité énoncées dans les Orientations.

5. AUTRES COMMENTAIRES

L'ICOMOS a préparé l'évaluation des aspects culturels du bien proposé ainsi que des paysages culturels associés. L'UICN considère que des liens importants unissent la culture autochtone hawaïenne et ses pratiques aux valeurs naturelles du bien et ces liens sont aussi un facteur reconnu dans la gestion du bien. L'UICN note également que les îles de Papahānaumokuākea, en particulier Nihoa et Mokumanamana, jouent un rôle central du point de vue de l'archéologie, de l'identité

culturelle, de la tradition et du bien-être spirituel des Hawaïens autochtones. Les questions relatives au bien proposé font l'objet d'un intérêt croissant et, durant sa mission d'évaluation, l'UICN a entendu des opinions très diverses sur les utilisations et les interprétations, notamment celles de différents chefs et représentants des populations autochtones concernant le paysage culturel associé du bien. L'utilisation culturelle du bien et ses associations avec la nature aux niveaux passé et actuel sont positives et appropriées du point de vue de la conservation des valeurs naturelles du bien et, à condition qu'il n'y ait pas de changement en faveur d'une extraction accrue des ressources, peut aussi, de plus en plus, contribuer à garantir le maintien de ces valeurs.

6. APPLICATION DES CRITÈRES

Le Monument marin national Papahānaumokuākea, a été proposé en tant que bien mixte au titre des critères culturels (iii) et (iv) et des critères naturels (viii), (ix) et (x). L'évaluation de la proposition au titre des critères (iii) et (iv) est réalisée par l'ICOMOS.

Critère (viii) : Histoire de la terre, éléments géologiques

Le bien offre un excellent exemple de la progression d'un point chaud insulaire résultant d'un point chaud relativement stationnaire et du mouvement stable de la plaque tectonique. Le MMNP comprend une grande partie de la chaîne volcanique la plus longue et la plus ancienne de la planète, de sorte que l'échelle, la particularité et la linéarité de la manifestation de ces processus géologiques dans le MMNP n'ont pas d'équivalent et nous ont permis de comprendre les plaques tectoniques et les points chauds. Les valeurs géologiques du bien proposé sont directement liées aux valeurs que l'on trouve dans le Parc national et Bien du patrimoine mondial des volcans d'Hawaï qui offre, conjointement avec le MMNP, un témoignage extrêmement important du volcanisme de point chaud. Le bien englobe un secteur important de la caractéristique la plus vaste et la plus ancienne de ce type, y compris l'atoll véritable le plus septentrional de la planète.

L'UICN considère que le bien proposé remplit ce critère.

Critère (ix) : Processus écologiques

Dans sa vaste superficie, le bien proposé contient une multitude d'habitats allant de 4600 m au-dessous du niveau de la mer à 275 m au-dessus du niveau de la mer, y compris des abysses, des monts sous-marins et des bancs submergés, des récifs coralliens, des lagons peu profonds, des littoraux, des dunes, des prairies sèches et des broussailles ainsi qu'un lac sursalé. Les dimensions

de l'archipel, son isolement biogéographique ainsi que la distance qui sépare les îles et les atolls ont permis la formation de types d'habitats et d'assemblages d'espèces distincts et variés. MMNP constitue un exemple remarquable des processus biogéographiques et d'évolution en cours comme l'illustrent ses écosystèmes extraordinaires, la spéciation à partir d'espèces ancestrales, les assemblages d'espèces et le degré très élevé d'endémisme marin et terrestre. Ainsi, un quart des quelque 7000 espèces marines actuellement connues dans la région est endémique. Plus d'un cinquième des espèces de poissons n'existe que dans cet archipel tandis que l'endémisme des espèces coralliennes dépasse 40%. Comme il reste beaucoup d'espèces et d'habitats à étudier en détail, il est probable que ces chiffres augmenteront. En raison de son isolement, de son échelle et de la protection extrêmement stricte, le bien offre un exemple sans pareil de système récifal encore dominé par de grands prédateurs tels que les requins, une caractéristique ayant disparu de la plupart des milieux insulaires par suite des activités anthropiques.

L'UICN considère que le bien proposé remplit ce critère.

Critère (x) : Biodiversité et espèces menacées

Les habitats terrestres et marins du MMNP sont cruciaux pour la survie de nombreuses espèces en danger ou vulnérables dont la distribution est soit entièrement, soit fortement limitée à la région. On peut citer le phoque moine d'Hawaï en danger critique d'extinction, quatre espèces endémiques d'oiseaux (le canard de Laysan, le psyttirostre de Laysan, le psyttirostre de Nihoa et la rousserolle de Nihoa) et six espèces de plantes en danger comme le palmier *Pritchardia remota*. Le MMNP comprend des habitats de nourrissage, de reproduction et de nurserie pour beaucoup d'autres espèces, y compris des oiseaux marins, des tortues marines et des cétacés. Avec 5,5 millions d'oiseaux marins qui nichent chaque année dans le monument et 14 millions qui y résident de façon saisonnière, il s'agit, collectivement, de la plus grande colonie d'oiseaux marins tropicaux du monde. L'on y trouve 99% des albatros de Laysan (vulnérables) de la planète et 98% des albatros à pieds noirs (en danger) du monde.

Bien que la diversité des espèces soit relativement faible en comparaison avec beaucoup d'autres milieux de récifs coralliens, le bien a une très grande valeur pour la conservation in situ de la biodiversité.

L'UICN considère que le bien proposé remplit ce critère.

7. RECOMMANDATIONS

L'UICN recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant concernant les éléments naturels du bien. Considérant que le bien est proposé en tant que bien mixte, l'UICN intégrera cette recommandation avec celle de l'ICOMOS, comme il convient, en tenant compte de l'opinion de l'ICOMOS relative aux valeurs culturelles du bien :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné les documents **WHC-10/34.COM/8B** et **WHC-10/34.COM/INF.8B2**,
2. Inscrit: le **Monument marin national Papahānaumokuākea, États-Unis d'Amérique**, sur la Liste du patrimoine mondial au titre des critères naturels (viii), (ix) et (x) ;
3. Adopte la **Déclaration de valeur universelle exceptionnelle** suivante :

Brève synthèse

Situé dans l'océan Pacifique centre-nord, le Monument marin national Papahānaumokuākea, (MMNP) s'étend sur près de 2000 km du sud-est au nord-ouest. Il correspond à un secteur important du point chaud de la chaîne Hawaï-Empereur, constituant un exemple exceptionnel de la progression d'un point chaud insulaire. Une bonne partie du monument est composée d'habitats pélagiques et d'eaux profondes, avec des caractéristiques remarquables telles que des monts sous-marins et des bancs submergés, de vastes récifs coralliens, des lagons et 14 km² de terres émergentes distribuées entre plusieurs îles hautes et érodées, pinacles, atolls et guyots. Avec une superficie totale d'environ 362 075 km², c'est une des aires marines protégées (AMP) les plus vastes du monde et le monument est unique parmi les grandes AMP parce que toutes les formes d'utilisation, y compris l'utilisation non extractive, sont réglementées et sévèrement limitées partout.

L'histoire géomorphologique et l'isolement de l'archipel ont permis le développement d'une gamme extraordinaire d'habitats et de caractéristiques, y compris un endémisme extrêmement élevé. C'est essentiellement grâce à l'isolement que les écosystèmes marins et les processus écologiques sont restés pratiquement intacts, ce qui explique la biomasse accumulée exceptionnelle de grands prédateurs du sommet de la chaîne trophique. Les milieux insulaires ont cependant été modifiés par des activités anthropiques mais, bien que certains changements soient irréversibles, on

note aussi des exemples de restauration réussie. La zone abrite de nombreuses espèces terrestres et marines, en danger ou menacées, dont certaines dépendent uniquement du MMNP pour leur survie.

Critères

Critère (viii) : *Le bien offre un excellent exemple de la progression d'un point chaud insulaire résultant d'un point chaud relativement stationnaire et du mouvement stable de la plaque tectonique. Le MMNP comprend une grande partie de la chaîne volcanique la plus longue et la plus ancienne de la planète, de sorte que l'échelle, la particularité et la linéarité de la manifestation de ces processus géologiques dans le MMNP n'ont pas d'équivalent et nous ont permis de comprendre les plaques tectoniques et les points chauds. Les valeurs géologiques du bien proposé sont directement liées aux valeurs que l'on trouve dans le Parc national et Bien du patrimoine mondial des volcans d'Hawaï qui offre, conjointement avec le MMNP, un témoignage extrêmement important du volcanisme de point chaud. Le bien englobe un secteur important de la caractéristique la plus vaste et la plus ancienne de ce type, y compris l'atoll véritable le plus septentrional de la planète.*

Critère (ix) : *Dans sa vaste superficie, le bien proposé contient une multitude d'habitats allant de 4600 m au-dessous du niveau de la mer à 275 m au-dessus du niveau de la mer, y compris des abysses, des monts sous-marins et des bancs submergés, des récifs coralliens, des lagons peu profonds, des littoraux, des dunes, des prairies sèches et des broussailles ainsi qu'un lac sursalé. Les dimensions de l'archipel, son isolement biogéographique ainsi que la distance qui sépare les îles et les atolls ont permis la formation de types d'habitats et d'assemblages d'espèces distincts et variés. MMNP constitue un exemple remarquable des processus biogéographiques et d'évolution en cours comme l'illustrent ses écosystèmes extraordinaires, la spéciation à partir d'espèces ancestrales, les assemblages d'espèces et le degré très élevé d'endémisme marin et terrestre. Ainsi, un quart des quelque 7000 espèces marines actuellement connues dans la région est endémique. Plus d'un cinquième des espèces de poissons n'existe que dans cet archipel tandis que l'endémisme des espèces coralliennes dépasse 40%. Comme il reste beaucoup d'espèces et d'habitats à étudier en détail, il est probable que ces chiffres augmenteront. En raison de son isolement, de son échelle et de la*

protection extrêmement stricte, le bien offre un exemple sans pareil de système récifal encore dominé par de grands prédateurs tels que les requins, une caractéristique ayant disparu de la plupart des milieux insulaires par suite des activités anthropiques.

Critère (x) : Les habitats terrestres et marins du MMNP sont cruciaux pour la survie de nombreuses espèces en danger ou vulnérables dont la distribution est soit entièrement, soit fortement limitée à la région. On peut citer le phoque moine d'Hawaï en danger critique d'extinction, quatre espèces endémiques d'oiseaux (le canard de Laysan, le psyttirostre de Laysan, le psyttirostre de Nihoa et la rousserolle de Nihoa) et six espèces de plantes en danger comme le palmier *Pritchardia remota*. Le MMNP comprend des habitats de nourrissage, de reproduction et de nurserie pour beaucoup d'autres espèces, y compris des oiseaux marins, des tortues marines et des cétacés. Avec 5,5 millions d'oiseaux marins qui nichent chaque année dans le monument et 14 millions qui y résident de façon saisonnière, il s'agit, collectivement, de la plus grande colonie d'oiseaux marins tropicaux du monde. L'on y trouve 99% des albatros de Laysan (vulnérables) de la planète et 98% des albatros à pieds noirs (en danger) du monde.

Bien que la diversité des espèces soit relativement faible en comparaison avec beaucoup d'autres milieux de récifs coralliens, le bien a une très grande valeur pour la conservation in situ de la biodiversité.

Intégrité

Les limites du bien se trouvent toutes dans l'océan mais ont néanmoins été clairement définies, marquées sur des cartes de navigation et largement communiquées. L'immensité du bien explique que l'on y trouve une grande variété de types d'habitats, notamment une zone très importante de milieu récifal marginal ainsi que des bancs submergés et des habitats d'eaux profondes. Elle garantit aussi un degré élevé de reproduction des types d'habitat. Bien que l'utilisation passée ait modifié certains milieux terrestres, le bien est encore essentiellement dans un état naturel et l'état de conservation de la nature y est exceptionnel. Cela s'explique surtout par son isolement mais aussi par un ensemble d'efforts de gestion et de protection qui datent, dans certains cas, de plus de 100 ans, notamment une législation nationale de protection des ressources naturelles et des restrictions adoptées au plan international.

L'intégrité du bien et de ses processus écologiques dépasse celle de la plupart des autres archipels et de la plupart des autres milieux marins tropicaux du monde.

Besoins en matière de protection et de gestion

Le MMNP est une zone très protégée établie en 2009 par Déclaration présidentielle. Celle-ci vient s'ajouter à des législations internationales, fédérales et d'État préexistantes qui gouvernent la gestion de zones définies dans l'espace et d'espèces ou qui prévoient des mesures suprêmes de protection de l'environnement. Les responsabilités en matière de gestion incombent à trois co-responsables : l'État d'Hawaï, le U.S. Fish and Wildlife Service et la National Oceanic and Atmospheric Administration. Les co-responsables ont conclu un protocole d'accord qui décrit les mécanismes de gestion du monument, y compris les rôles et responsabilités, le processus décisionnel et les organes de coordination.

Les juridictions multiples ont créé un milieu institutionnel complexe pour la gestion du bien mais les plans de gestion et les pratiques d'intervention sont bien conçus. Compte tenu des menaces auxquelles le bien fait face, et qui proviennent presque toutes de l'extérieur de ses limites, la participation multiagences, si elle est bien gérée, est un atout, à condition que la complexité n'entrave pas les capacités opérationnelles et l'aptitude à réagir rapidement aux problèmes qui se posent.

Les buts et objectifs en matière de gestion et les juridictions sont décrits dans un plan de gestion du monument qui comprend des objectifs stratégiques et des plans d'action thématiques détaillés traitant les besoins prioritaires. Il importe que ces efforts soient maintenus dans le but de mieux rationaliser la simplification, notamment des mécanismes qui soutiennent les activités dans le monument, la participation des acteurs et la communication.

Les menaces émanant de l'extérieur des limites du bien proposé comprennent les déchets marins, le transport de marchandises dangereuses, les futures activités de prospection et d'exploitation minière, les opérations militaires, la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (pêche IUU), la pêche commerciale, les dommages causés par les ancrs, les échouages et les espèces exotiques envahissantes.

4. Félicite l'État partie pour ses efforts de gestion complets et permanents et encourage l'État partie à poursuivre et intensifier ses efforts en vue de faire face aux menaces qui pèsent sur le bien proposé et qui émanent de l'extérieur de ses limites, notamment les déchets marins, le transport de marchandises dangereuses, les futures activités de prospection et d'exploitation minière, les opérations militaires, la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (pêche IUU), la pêche commerciale, les dommages causés par les ancres, les échouages et les espèces exotiques envahissantes, dans le cadre de consultations, en collaboration et par l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies nationales, et si possible internationales, appropriées ;
5. Félicite aussi l'État partie pour la mise en place d'un processus de consultation entre le Monument Management Board et le Département de la défense, encourage l'État partie à étudier les possibilités d'améliorer l'échange d'informations et la coordination avec l'armée, en appui aux efforts de gestion et prie instamment l'État partie de garantir que la présence militaire n'affectera en aucune façon la valeur universelle exceptionnelle et l'intégrité du bien ;
6. Recommande que les travaux de recherche et de sensibilisation tiennent compte des liens géologiques avec le Parc national et Bien du patrimoine mondial des volcans d'Hawaï ;
7. Recommande à l'État partie, par l'intermédiaire des agences coresponsables et du Monument Management Board, et en consultation et collaboration avec les institutions et groupes d'acteurs pertinents, d'élaborer, pour le bien, un plan de réaction aux changements climatiques afin d'harmoniser les plans actuels et les activités des agences dans un cadre cohérent, susceptible de consolider encore les efforts de conservation et de gestion, ainsi que de fournir des informations importantes au-delà du bien lui-même ;
8. Accueille avec satisfaction l'accord de jumelage entre les gouvernements des États-Unis d'Amérique et de Kiribati pour la gestion, respectivement, du Monument marin national Papahānaumokuākea et de l'Aire protégée des îles Phoenix, et encourage les États parties à poursuivre et, si possible, renforcer cette collaboration.